

APPELS D'OFFRES SUR LES GÉNÉRIQUES - Art 30 PLFSS



MOBILISATION GÉNÉRALE

LE GOUVERNEMENT S'ENTÊTE !

Malgré une mobilisation importante des députés qui ont déposé près de 100 amendements auprès de la commission des Affaires Sociales, cette dernière les a rejetés au prétexte que le gouvernement doit lui-même présenter un amendement introduisant une expérimentation des appels d'offres. L'expérimentation prévue dans cet amendement gouvernemental porte sur 1 seule classe thérapeutique; elle va générer, dès 2023 une perte moyenne de plus de 6 000 euros par officine.

La généralisation se traduirait par une perte qui entraînerait des milliers de licenciements dans nos officines !

À l'heure où nous devons assurer de nouvelles missions,
qui peut se permettre de le faire à personnel réduit ?

Nous nous acheminons inéluctablement vers une grève...

Mobilisons nous !

et mobilisons nos patients en leur faisant comprendre qu'ils sont, eux aussi, concernés par cette mesure .

Nous vous demandons de communiquer dans vos officines en insistant sur les points suivants :

- **Pénurie de médicaments**, en raison de la diminution du nombre de laboratoires producteurs.
- **Arrêt du choix du médicament pour le patient et changements réguliers des boîtes dispensées, au gré des appels d'offres.** Cette mesure induit un risque de confusion, d'inobservance, d'iatrogénie et de perte de qualité du traitement, en particulier pour les personnes âgées (stabilité de délivrance conventionnelle non respectée).
- **Perte de souveraineté sanitaire et d'indépendance industrielle française ;** le PLFSS va à l'encontre des objectifs d'indépendance de la France dans un contexte de tensions mondiales de plus en plus importantes.
- **Impact sociétal et environnemental**, le recours à des produits à bas coût est synonyme d'importations asiatiques nécessitant des flux logistiques considérables et produisant un impact négatif sur l'emploi et la recherche pour notre pays.
- **Disparition des officines de proximité** qui seront le plus impactées par ces mesures et créations de déserts pharmaceutiques se rajoutant aux déserts médicaux, déjà existants.

Invitez-les ensuite à signer la pétition !

en téléchargement sur notre site : <http://www.federationmidipyrenees.fr/>